

École de criminologie
Université de Montréal

Hiver 2023

PLAN DE COURS

CRI3040 : Trajectoires criminelles

Professeur : Frédéric Ouellet

frederic.ouellet.1@umontreal.ca

Bureau : C-4101 Pavillon Lionel-Groulx

Lundi de 8h30 à 11h30, salle : 1175 Pavillon André-Aisenstadt

DESCRIPTEUR

Le cours se veut une analyse des trajectoires et carrières criminelles communes, des délinquants impliqués dans une criminalité lucrative (criminalité acquisitive et de marché) permettant de comprendre le savoir-faire criminel et les motivations sous-jacentes.

OBJECTIFS DU COURS

De manière générale, le cours vise à fournir aux étudiants des outils théoriques et méthodologiques utiles à la compréhension des trajectoires criminelles. Par l'entremise des trajectoires criminelles, le cours vise à l'analyser les formes de criminalité à but lucratif. Un intérêt particulier est dirigé vers le savoir-faire criminel, les compétences, les choix, mais aussi les contextes qui facilitent une activité délinquante persistante ou structurée. Les données requises pour étudier ces pratiques criminelles doivent être obtenues soit directement auprès de délinquants soit indirectement en analysant les dossiers d'enquête criminelle. Une telle approche renouvelle notre compréhension des tendances de la criminalité (macro-criminologie) et des trajectoires délinquantes individuelles (micro-criminologie). Au terme du cours, les étudiants seront en mesure d'analyser des formes particulières de crimes (p. ex. revente de drogues, trafic d'armes, vols d'auto, vol à l'interne, fraudes, etc.).

APPROCHE PÉDAGOGIQUE

La matière sera présentée sous forme d'exposés magistraux, de plus une conférence est à l'horaire durant le trimestre (à confirmer). Divers soutiens d'enseignement seront utilisés comme des présentations PowerPoint, des discussions et des films (documentaire).

PÉRIODE DE DISPONIBILITÉ

Les questions relatives au cours seront répondues tous les lundis de 11 h 30 à 12 h, au C-4101 Pavillon Lionel-Groulx. Préparez des questions claires et précises. Pour des rendez-vous ou toutes autres communications, le faire par courrier électronique. Prévoir un délai de réponse de 48 heures.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- **Travail de session : 40** points

Le travail de session consiste à réaliser une entrevue auprès d'un « délinquant ». Ce travail consiste à analyser la carrière criminelle d'un délinquant en utilisant différentes méthodes de recherche (questions dirigées [questionnaire], questions semi-dirigées et méthode des calendriers d'histoire de vie). Plus particulièrement, il est demandé d'examiner la trajectoire sous l'angle de la réussite criminelle. Les étudiants du cours devront présenter cette entrevue devant le professeur (présentation par affiche) et, à en faire l'analyse (travail de session). Les consignes et les critères d'évaluation pour le travail de session seront présentés lors du premier cours du trimestre. Le sujet de votre travail de session (la trajectoire criminelle à l'étude) doit être approuvé au préalable par le professeur. En cas de besoin, le professeur peut également aider au recrutement (plusieurs références disponibles dans le registre des stages sur le site de l'École de criminologie).

Avec le consentement des étudiants, le chercheur pourra conserver et utiliser à des fins de recherche les données brutes collectées dans le cadre du travail de session. Il importe de préciser que la propriété intellectuelle des étudiants sera respectée (analyse et interprétation contenue dans le travail de session) et que seules les données brutes (questionnaire et calendrier d'histoire de vie) seront utilisées à des fins de recherche. Le consentement des étudiants sera donné explicitement après la remise de la note finale du cours (le mode de transmission du consentement sera explicité plus tard durant la session). Il n'y aura aucune conséquence pour les étudiants qui ne désireront pas que les données collectées dans le cadre de leur travail de session soient utilisées aux fins de recherche.

Politique pour les retards dans la remise des travaux :

Les travaux remis en retard sans motif valable, seront pénalisés de 10 % le premier jour et de 5 % chacun des quatre jours suivants. Ce délai ne peut dépasser 5 jours. Les jours de fin de semaine comptent comme les autres jours.

- **Présentation par affiche : 20** points

Les consignes et les critères d'évaluation pour la présentation par affiche seront distribués aux étudiants en début de session.

- **Examen final : 40** points

Examen à la maison : un essai comportant 2-3 questions générales. La réponse à ces questions nécessite le recours à la matière vue en classe, aux lectures obligatoires et aux documentaires.

BARÈME DE NOTATION

| Grille de conversion des pourcentages | | | |
|----------------------------------------------|---------------------------|------------------|--------------------|
| Points | Note littérale | Valeur | Pourcentage |
| 4,3 | A+ | | 90 |
| 4 | A | Excellent | 85 |
| 3,7 | A- | | 80 |
| 3,3 | B+ | | 77 |
| 3 | B | Très bon | 73 |
| 2,7 | B- | | 70 |
| 2,3 | C+ | | 65 |
| 2 | C | Bon | 60 |
| 1,7 | C- | | 57 |
| 1,3 | D+ | Passable | 54 |
| 1 | D | | 50 |
| 0 | E | Échec | -de 50 |

CALENDRIER DES SÉANCES

Cours 1 (9 janvier) : Introduction et présentation du travail de session

Présentation du plan de cours, introduction à l'analyse des formes particulières de crimes. Présentation détaillée des consignes pour le travail de session et des critères de correction.

Pour le prochain cours :

Lectures obligatoires :

1. Ouellet, F. (2019). Stop and Go: Explaining the Timing of Intermittency Cycles in Criminal Trajectories. *Crime and Delinquency*, 65(5), 630 -656.

Lectures suggérées :

- McGloin, J. M., C. J. Sullivan, A. R. Piquero & T. C. Pratt (2007). Explaining Qualitative Change in Offending: Revisiting Specialization in the Short-Term. *Journal of Research in Crime and Delinquency*, 44: 321-346.
- Ouellet, F. & Laferrière, D. (2016). L'impact des réseaux criminels sur les trajectoires de diversification des activités illicites. Dans R. Boivin & C. Morselli (Dir.), *L'analyse des réseaux criminels*. Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal.
- Piquero, A. R., D. P., Farrington & A. Blumstein (2007). *Key Issues in Criminal Career Research: New Analyses of the Cambridge Study in Delinquent Development*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Horney, J. & I. Marshall (1991). Measuring Lambda through Self-Reports. *Criminology*, 31: 471-495.
- Horney J., D. W. Osgood & I. H. Marshall (1995). Criminal Careers in the Short-Term: Intra-Individual Variability in Crime and its Relation to Local Life Circumstances. *American Sociological Review*, 60: 655-673.

Cours 2 (16 janvier) : Carrière criminelle, théories développementales et parcours de vie

Dans l'étude des carrières criminelles, on cherche à inscrire le criminel dans sa trajectoire et pour ainsi mieux comprendre ce qui dicte les activités criminelles. Une attention particulière est portée dans ce cours aux dimensions clés qui caractérisent les carrières criminelles, mais aussi aux perspectives théoriques liées à la compréhension des carrières criminelles.

Pour le prochain cours :

Lectures obligatoires :

2. Ouellet, F. & P. Tremblay (2014). Épisodes d'inactivité et revenus criminels dans une trajectoire de délinquance. *Canadian journal of criminology and criminal justice/Revue canadienne de criminologie et de justice pénale*, 56 (5) : 527-562.
3. Ouellet, F. & Bouchard, M. (2017). Only a Matter of Time? The Role of Criminal Competence in Avoiding Arrest, *Justice Quarterly*, 34 (4), 699-726.

Lectures suggérées :

- Charest, M. (2004). Peut-on se fier aux délinquants pour estimer leurs gains criminels. *Criminologie* : 37, 2 : 63-88.
- McCarthy, B. & J. Hagan (2001). When crime pays: Capital, competence, and criminal success. *Social Forces*, 79: 1035-1059.
- Morselli, C. et P. Tremblay (2004). Délinquance, performance et capital social. *Criminologie*, 42, 31 : 773-804.
- Tremblay, P. (2010). *Le délinquant idéal : performance, discipline, solidarité*. Montréal : Liber.

Cours 3 (23 janvier) : La réussite criminelle

Ce cours porte essentiellement sur la notion de réussite dans les travaux sur la carrière criminelle. Nous allons aborder les indicateurs utilisés pour mesurer la réussite criminelle, mais aussi les facteurs qui influencent la performance dans le crime. Les outils nécessaires au travail de session (questionnaire et calendriers d'histoire de vie) sont également présentés plus en détail dans ce cours.

Pour le prochain cours :

Lectures obligatoires :

Aucune lecture

Cours 4 (30 janvier) : Criminologie narrative et étude de cas (voleur polyvalent et receleur professionnel)

Ce cours se divise en deux parties. La première porte sur la criminologie narrative et de son intérêt dans la compréhension du phénomène criminel. La deuxième partie du cours examine la trajectoire d'un receleur américain. Cette étude de cas permet notamment d'explorer le savoir-faire criminel et les motivations derrière le passage.

Pour le prochain cours :

Lectures obligatoires :

4. Hochstetler, A. (2002). Sprees and runs: opportunity construction and criminal episodes. *Deviant Behavior*, 23 (1), 45-73.

Lectures suggérées :

- Hochstetler, A. (2001). Opportunities and decisions: interactional dynamics in robbery and burglary groups. *Criminology*, 39 (3), 737-764.
- Jacobs, B. A. (2010). Serendipity in robbery target selection. *British Journal of Criminology*, 50 (3), 514-529.
- Shover, N., & Copes, H. (2010). Decision making by persistent thieves and crime control policy. *Criminology and Public Policy: Putting Theory to Work*, 128.

Cours 5 (6 février) : Criminalité acquisitive – voleur persistant/professionnel

Sur la base de deux études classiques en criminologie (Sutherland, 1937 ; Shover, 1996), ce cours aborde le voleur de profession à travers des récits autobiographiques. On s'intéresse notamment aux décisions de ces délinquants, mais aussi les changements qui ont marqué ces trajectoires déviantes.

Pour le prochain cours :

Lecture obligatoire :

5. Tremblay, P., & Sauvêtre, N. (2014). "Jockeys and Joyriders" Revisited: Young Offenders' Involvement in Motor Vehicle Thefts in the Province of Quebec. *Canadian journal of criminology and criminal justice*, 56 (2), 167-183.

Lectures suggérées :

- Tremblay P., Clermont Y., Cusson M. (1992). Contribution à une criminologie de l'acte : une analyse stratégique du vol de véhicules automobiles, *Déviance et Société*, 16, 2, 157-178.
- Tremblay P., Talon B., Hurley D. (2001). Body switching and related adaptations in the resale of stolen vehicles: Aggregate crime learning Curves and the diffusion of Script Elaborations. *British Journal of Criminology*, 41, 4, 561-579.

Cours 6 (13 février) : Criminalité acquisitive – cambriolage / vol qualifié

Ce cours porte principalement sur les crimes contre les biens, plus spécifiquement les vols. Ce cours s'articule autour de travaux de recherche sur différents types de vols et les individus qui les commettent.

Pour le prochain cours :

Lectures obligatoires :

6. Tremblay, P., Laisne, S., Cordeau, G., MacLean, B. & Shewshuck, A. (1989). Carrières criminelles collectives : évolution d'une population délinquante (les groupes motards). *Criminologie*, 22 : 65-94.

Lectures suggérées :

- Calderoni, F. (2012). The structure of drug trafficking mafias: the 'Ndrangheta and cocaine. *Crime, law and social change*, 58 (3), 321-349.
- Quinn, J. & Koch, S. (2003). The nature of criminality within one-percent motorcycle clubs. *Deviant Behavior: An Interdisciplinarity Journal*, 24, 281-305.
- Bovenkerk, F., Siegel, D., & Zaitch, D. (2003). Organized crime and ethnic reputation manipulation. *Crime, Law & Social Change*, 39: 23-38.
- Tremblay, P. (2011). *Beauvoir Jean, Le récit du vétéran*. Montréal : Liber.

Cours 7 (20 février) : Criminalité de marché – criminalité collective

Ce cours porte sur la criminalité collective, une attention particulière est dévolue à différentes organisations criminelles (p.ex. gang de rue, motards, mafia). On cherche à comprendre comment les réseaux criminels structurent ou influencent les activités criminelles sur le plan individuel.

Pour le prochain cours :

Lectures obligatoires :

7. Bouchard, M. (2007). On the Resilience of Illegal Drug Markets. *Global Crime*, 8 (4), 325-344.
8. Bouchard, M & F. Ouellet (2011). Is small beautiful? The link between risks and size in illegal drug markets. *Global Crime*, 12 (1): 70-86.

Lectures suggérées :

- Bouchard, M. (2007). A capture-recapture model to estimate the size of criminal populations and the risk of detection in the marijuana cultivation industry. *Journal of Quantitative Criminology*, 23, 221-241.
- Boylstein, C., & Maggard, S. R. (2013). Small-Scale Marijuana Growing: Deviant Careers as Serious Leisure. *Humboldt Journal of Social Relations*, 35 (1).
- Weisburd, D., Green, L., & Ross, D. (1994). Analyse spatiale des crimes commis sur la rue à l'intérieur des marchés de drogues. *Criminologie*, 27 (1), pp. 49-67.

----- **27 février au 5 mars : semaine d'activités libres** -----

*****Entretien avec un délinquant*****

Il est (fortement) suggéré de réaliser l'entretien avec le délinquant, si ce n'est pas déjà fait.

Cours 8 (6 mars) : Criminalité de marché – marchés de drogues illégales 1

Ce cours porte sur les marchés de drogues illégales et sur les individus qui y participent activement. Dans ce cours on traite notamment des défis auxquels font face les délinquants impliqués dans le trafic international de drogues. Une attention est également dévolue à la revente de drogues au détail.

Pour le prochain cours :

Lectures obligatoires :

Aucune lecture

Remise de l'affiche sur Studium avant le 10 mars 23h59

Cours 9 (13 mars) : Présentation par affiche – volet 1

Des détails sur ce cours et son fonctionnement seront donnés durant la session. À suivre!

Pour le prochain cours :

Lectures obligatoires :

Aucune lecture

Cours 10 (20 mars) : Présentation par affiche – volet 2

Pour le prochain cours :

Lectures obligatoires :

Aucune lecture

Cours 11 (27 mars) : Criminalité de marché – marchés de drogues illégales 2

Ce deuxième cours sur les marchés de drogues se penchent sur des trajectoires *atypiques* dans la recherche dans ce domaine.

Pour le prochain cours :

Lectures obligatoires :

9. Ouellet, F., Chouinard, S., & Dubois, M. È. (2020). Réussir dans le crime et réussir à s'en sortir: l'influence de la carrière criminelle sur le processus de désistement. *Canadian Journal of Criminology and Criminal Justice*, 62(1), 50-70.
10. Tremblay P. & Paré P-Ph. (2002). La vida loca. *Criminologie*, 2002, 35, 1, 25-52.

Lectures suggérées :

- Cordeau G. (1989). Les homicides entre délinquants : une analyse des conflits qui provoquent des règlements de compte, *Criminologie*, 22, 2, 13-34.
- Kazemian, L. (2007). Desistance from crime: Theoretical, empirical, methodological, and policy considerations. *Journal of Contemporary Criminal Justice*, 23, 1, 5-27.
- Bushway, S. D., A. R. Piquero, L. M. Broidy, E. Cauffman & P. Mazerolle
- (2001). An empirical framework for studying desistance as a process. *Criminology*, 39, 491-515.
- Jacobs, B. A., & Wright, R. (2010). Bounded Rationality, Retaliation, and the Spread of Urban Violence. *Journal of Interpersonal violence*, 25 (10), 1739-1766.

Cours 12 (3 avril) : Désistement et mortalité – vidéo Maruna + **remise du travail de session + consignes pour l'examen final**

Ce dernier cours magistral porte sur les notions qui accompagnent la fin des carrières criminelles, soit la violence, les risques de victimisation, le désistement et les risques de mortalité. Dans la première partie du cours, la violence dans les milieux criminels sera abordée suivie de la présentation d'un documentaire sur le désistement ("*Road from crime*"). Dans la seconde, un cours magistral suivra sur le concept du désistement et les risques de mortalité chez les délinquants.

Remise du travail de session (version papier) avant 11h30 au 5160 ou dans le pigeonnier du professeur avec une mention du secrétariat de l'École de criminologie attestant l'heure du dépôt (afin d'éviter une pénalité de retard).

Cours 13 (24 avril) : **Remise de l'examen final - sur Studium** (avant 23h59)

Examen portant sur l'ensemble des cours, des conférences et des lectures obligatoires. Il s'agira d'un essai à faire à la maison. Le résultat à cet examen représentera 40 % de la note finale du cours.

RENSEIGNEMENTS UTILES

Site web de l'École de criminologie : www.crim.umontreal.ca

Nous vous invitons à consulter le guide étudiant de votre programme :
<https://crim.umontreal.ca/ressources-services/ressources-et-formulaires/>

CAPTATION VISUELLE OU SONORE DES COURS

L'enregistrement de ce cours, en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, n'est permis qu'à la seule condition d'en avoir obtenu l'autorisation préalable de la part de la chargée de cours ou du chargé de cours. L'autorisation d'enregistrement n'entraîne d'aucune façon la permission de reproduction ou de diffusion sur les médias sociaux ou ailleurs des contenus captés. Ces dernières sont interdites sous toutes formes et en tout temps,

RÉVISION DE L'ÉVALUATION (ARTICLE 9.5)

Au plus tard 21 jours après l'émission du relevé de notes, l'étudiant qui, après vérification d'une modalité d'évaluation a des raisons sérieuses de croire qu'une erreur a été commise à son endroit peut demander la révision de cette modalité en adressant à cette fin une demande écrite et motivée au doyen ou à l'autorité compétente de la faculté responsable du programme auquel il est inscrit. Si le cours relève d'une autre faculté, la demande est acheminée au doyen ou à l'autorité compétente de la faculté responsable du cours.

À noter que l'étudiant doit remplir le formulaire et le remettre au responsable ou au TGDE de son programme :

https://safire.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/SAFIRE/Documents/3-Ressources-services/Ressources-formulaires/Protocole_et_formulaire_de_demande_de_r%C3%A9vision_de_notes_%C3%80_ENVOYER.pdf

RETARD DANS LA REMISE DES TRAVAUX (ARTICLE 9.7B)

Les pénalités de retard sont applicables à toutes les évaluations prévues dans ce cours. Toute demande pour reporter la date de remise d'un travail doit être présentée à la responsable du programme. Les travaux remis en retard sans motif valable seront pénalisés de 10 % le premier jour et de 5 % chacun des quatre jours suivants. Le délai ne peut dépasser cinq jours.

JUSTIFICATION D'UNE ABSENCE (ARTICLE 9.9)

L'étudiant doit motiver, par écrit, toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue dès qu'il est en mesure de constater qu'il ne pourra être présent à une évaluation et fournir les pièces justificatives. Dans les cas de force majeure, il doit le faire le plus rapidement possible par téléphone ou courriel et fournir les pièces justificatives dans les cinq jours ouvrés suivant l'absence.

Le doyen ou l'autorité compétente détermine si le motif est acceptable en conformité des règles, politiques et normes applicables à l'Université.

Les pièces justificatives doivent être dûment datées et signées. De plus, le certificat médical doit préciser les activités auxquelles l'état de santé interdit de participer, la date et la durée de l'absence, il doit également permettre l'identification du médecin.

À noter que l'étudiant doit remplir le formulaire et le remettre au responsable ou au TGDE de son programme :

https://safire.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/SAFIRE/Documents/Avis_absence_examen_for_m.pdf

PLAGIAT ET FRAUDE (ARTICLE 9.10)

La politique sur le plagiat et la fraude sont applicables à toutes les évaluations prévues dans ce cours. Tous les étudiants sont invités à consulter le site web <http://www.integrite.umontreal.ca/> et à prendre connaissance du *Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants*. Plagier peut entraîner un échec, la suspension ou le renvoi de l'Université.